

REPUBLIQUE FRANCAISE
ARRETE MUNICIPAL DE CIRCULATION
(circulation alternée)

MAIRIE DE TRETEAU
1 PLACE DE LA MAIRIE
03220 TRETEAU

2022-02

Le Maire de la commune de : TRETEAU

VU :

- Le Code de la Route,
- Le Code Général des Collectivités Territoriales,
- L'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation routière et les textes d'application,

CONSIDERANT que pour permettre l'exécution des travaux, il y a lieu de prendre les dispositions suivantes :
Mise en place d'une circulation alternée par moyens manuels

ARRETONS :

ARTICLE 1 : A compter du 21/02/2022 et pendant la durée des travaux, la circulation sera alternée sur la portion concernée par les travaux "Les Perrets" dans la zone des travaux.

L'alternance de la circulation sera réglée par les ouvriers munis de piquets mobiles K.10 ou au moyen de feux tricolores.

ARTICLE 2 : La vitesse des véhicules est limitée à 50 km/h et tout dépassement sera interdit au droit du chantier.

ARTICLE 3 : A l'approche du chantier, ainsi que sur le chantier même, la signalisation réglementaire sera mise en place par l'entreprise chargée de l'exécution des travaux.

ARTICLE 4 : Ce présent arrêté sera publié et affiché dans la commune. Il sera également affiché à chaque extrémité du chantier.

Application du présent arrêté sera adressée à :

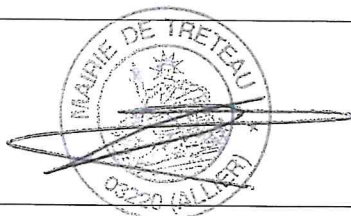
M. Le Maire de la commune

M. Le Commandant du groupement de gendarmerie de LAPALISSE

M. Le Directeur de l'entreprise chargé des travaux

Chargés, chacun en ce qui le concerne, d'en assurer l'exécution.

Fait à : TRETEAU



Le : 18/02/2022



Demande d'arrêt de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1



N° 14024*01

Gestionnaires des réseaux routiers

Le demandeur

Particulier

Service public

Maître d'œuvre ou conducteur d'opération

Entreprise

Nom : Prénom :

Dénomination : ORANGE Représenté par : UI AUVERGNE RHÔNE ALPES

Adresse Numéro : 654 Extension : Nom de la voie : COURS DU TROISIEME MILLENAIRE

Code postal 6 9 7 9 2 Localité : SAINT-PIREST CEDEX Pays : FRANCE

Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel : CAC_ADM@groupe-scopelec.fr @

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : SCOPELEC.CHARMEIL Prénom :

Adresse Numéro : 4 Extension : Nom de la voie : RUE.DES.MARTOULETS

Code postal 0 3 1 1 0 Localité : CHARMEIL Pays : FRANCE

Téléphone 0 1 8 7 6 4 3 2 9 1 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel : @

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° Voie communale n°

Hors agglomération En agglomération

Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + Point de Repère (PR) routier de fin d'application : +

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :

D21. LES PERRETS

Code postal 0 3 2 2 0 Localité : Treteau

Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui Non Si oui indiquer la référence :

Description des travaux :

REPLACEMENT_POTEAU_0803911

Date prévue de début des travaux : 2 1 0 2 2 0 2 2 Durée des travaux (en jours calendaires) : 2 6

Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) : 2 6 Date de début de réglementation 2 1 0 2 2 0 2 2

Restriction sur section courante Restriction sur bretelles

Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation Sens des Points de Repères (PR) croissants

Sens des Points de Repères (PR) décroissants Fermeture à la circulation

Basculement de circulation sur chaussée opposée

Circulation alternée : Par feux tricolores Manuellement

Restriction de chaussée :

Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) Empiètement sur chaussée largeur de voie maintenue

Suppression de voie nombre de voie(s) supprimée(s)

Interdiction de :

Circuler

Véhicules légers
poids lourds

Stationner

véhicules légers
poids lourds

Dépasser

véhicules légers
poids lourds

Vitesse limitée à : km/h

Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :

.....
.....
.....

Autres prescriptions :

.....Circulation alternée par panneaux B15.C18.....
.....
.....

La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :

Le demandeur Une entreprise spécialité
Nom : THUEL-CHASSAIGNE Prénom : Virginie
Dénomination : SCOPELEC.CHARMEIL Représenté par :
Adresse Numéro : 4 Extension : Nom de la voie : RUE.DES.MARTOULETS
Code postal 03110 Localité : CHARMEIL Pays : FRANCE
Téléphone 00 00 00 00 00 00 00 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel : CAC_ADM@groupe-scopelec.fr @

Pièces jointes à la demande

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers
Plan de situation 1/10 ou 1/20 000^{ème} Plan des travaux 1/200 ou 1/ 500^{ème} Schéma de signalisation
Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000^{ème}

J'atteste de l'exactitude des informations fournies

Fait à : ... Le : 08 02 2022
Nom : Hazim Prénom : Yasmine Qualité : ASSISTANT(E).DE.PRODUCTION.CAC



Détail de l'appui n° 0803911

📄 Général

ID appui : A102009063	N° appui : 0803911	UI : D0 - Auvergne
Code INSEE / Commune : 03289 - TRETEAU	Centre : TRT - centre TRT	Propriétaire : ORANGE
Code Rivoli / Voie : B051 - LES PERRETS	Zone : 001	Gestionnaire : ORANGE
N° dans la voie :	Etat de l'appui : 06 - Garantie 6 ans	
Long. : 03°29'52.1940"E	Lat. : 46°22'12.3650"N	

📄 Observations

, Anc. coord. : LAMB2E : long. 689345, lat. 2152882

📄 Caractérisations

Support PC : -
Autre :

📄 Environnements

Présence ligne électrique : -
Autre :
TER - Terre

📄 Appui (s)

Type d'appui : BS7 - BOIS SIMPLE HAUTEUR 7 M

1 : BS - Bois simple

Fabriqué en : 1975

Etat : 06 - Garantie 6 ans

N° de traçabilité :

Fin de garantie : 2022

Déclassement : -

Essence : X - Inconnu

Fournisseur :

Traitement : -

• 000803911

February 4, 22

